

## ÉDITO

Comme nous avons déjà su le démontrer dans le passé, le Crédit Agricole Centre Ouest est aux côtés des collectivités publiques afin de les accompagner dans le financement de leurs projets. En effet, plus de 7 collectivités publiques du territoire sur 10 sont clientes du Crédit Agricole Centre Ouest.

Toujours attentif aux besoins de financement sur notre territoire, le Crédit Agricole Centre Ouest a enrichi son dispositif de financement actuel par deux nouvelles offres construites en partenariat, pour la première avec une filiale du Groupe Crédit Agricole, et pour la seconde avec la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les modalités de ces deux nouvelles offres élargissent encore notre champ d'intervention, notamment sur les besoins de financement significatifs, et en particulier pour ceux supérieurs à 5 M€.

Le calendrier de commercialisation de ces offres repose sur des échéances définies et limitées dans le temps. De ce fait, nous vous invitons à prendre contact avec M. Thierry Boijoux, notre conseiller spécialisé aux collectivités publiques ([thierry.boijoux@ca-centreouest.fr](mailto:thierry.boijoux@ca-centreouest.fr) ou 05 55 05 75 47), pour lui faire part de vos projets et besoins de financement ou pour obtenir les compléments d'informations utiles.



## Espace public : agir sur la propreté

ZOOM



La propreté urbaine est une composante majeure de la qualité du cadre de vie. Ses implications vont au-delà, puisque les enjeux sont à la fois environnementaux, politiques et financiers. Dans un contexte où il faut harmoniser respect de l'environnement et restrictions budgétaires, certaines initiatives ont émergé, notamment pour mesurer cette propreté.

suite page 2

## L'assurance dommages-ouvrage

Bien que facultative, l'assurance dommage-ouvrages présente l'avantage précieux de rétablir au plus vite la fonctionnalité et la sécurité d'un bâtiment en cas de malfaçon, en garantissant aux souscripteurs une indemnisation rapide.

suite page 4



# À la conquête d'un espace public propre

La propreté de l'espace public est un sujet auquel tous les élus sont confrontés. Dans une période de rationalisation des budgets, il importe de réfléchir aux actions menées sur le territoire des communes. Quelques pistes pour mieux comprendre cette thématique et ses enjeux.

La propreté de l'espace public n'est pas qu'une problématique isolée. Elle participe d'une politique globale: l'eau, l'assainissement, l'environnement, les déchets, le cadre de vie et l'attractivité. Cette thématique est peu médiatisée, voire a tendance à déplaire. Pourtant la propreté est une antienne récurrente au moment des élections locales: c'est un véritable sujet pour les équipes municipales.

## Des outils de mesure

L'Association des villes pour la propreté urbaine (AVPU) a été créée à la fin 2010. Toutes les villes sont confrontées en effet à cette question. Pour Hervé Guillaume, animateur de l'AVPU, « les services de la propreté urbaine représentent l'un des plus importants budgets des collectivités. En améliorer l'efficacité est donc un enjeu réel ». D'autant que l'évaluation de la propreté ou de la salinité est une estimation large-



ment objective. D'où l'idée de mettre en place un outil objectif: « Les indicateurs objectifs de propreté (IOP) constituent une référence chiffrée, établie à partir d'éléments matériels, et permettant aux élus de connaître le niveau de propreté de leur ville », explique Magali Ordas, présidente de l'AVPU et

adjointe au maire de Versailles déléguée à l'environnement, à la propreté, à la qualité de vie. « Cet indicateur leur permet de se situer par rapport à une moyenne, c'est également un bilan que l'on peut présenter et expliquer aux administrés. » La grille des IOP permet donc d'enregistrer un état quantitatif de la propreté. Les adhérents de l'AVPU (40 au début de l'année 2012) remplissent régulièrement des relevés qui comptabilisent les détritiques observés sur la voie publique et fournissent ces informations à l'association. L'AVPU consolide ces données et fait un retour d'analyse aux adhérents. Les résultats sont confidentiels, les villes sont libres de communiquer ou non sur ces résultats. Cela leur permet néanmoins de se confronter à l'unité moyenne de salissure établie par l'AVPU, soit 2,65 salissures pour 100 m<sup>2</sup>. « Le point

important est de pouvoir mesurer où l'on en est et cette grille, simple et concrète à la fois, le permet », insiste Hervé Guillaume.

Les villes adhérentes de l'AVPU travaillent ensemble et peuvent prendre part aux groupes de travail organisés sur des thèmes spécifiques, comme le problème des marchés et la gestion des déchets générés, ou des mégots. L'association est un espace d'échange: les recommandations et les bonnes pratiques sont partagées par les villes qui agissent. « C'est un sujet de dimension nationale, ce qui se manifeste au travers de nos adhérents: Nice, Auxerre, Aix-en-Provence, Charleville-Mézières, Bordeaux, Rennes, Niort... tout le territoire est représenté », indique Magali Ordas.

## Ajuster les besoins

L'utilisation d'un outil objectif est également un bon moyen pour connaître les délais nécessaires à la dégradation de l'état de propreté des voies publiques, afin de rationaliser le travail des agents d'entretien. Il s'agit alors de mesurer l'état de salissure maximal au moment le plus éloigné du dernier passage d'une nettoyeuse. « Cela permet d'ajuster la fréquence du passage des nettoyeuses pour maintenir l'état de propreté selon les objectifs fixés, soit en moyenne un délai de deux heures pour une rue commerçante et de deux jours pour une rue pavillonnaire », précise Hervé Guillaume. Cet outil ouvre également la

## Salissures: de quoi parle-t-on ?

Selon l'Association des villes pour la propreté urbaine, les éléments participant de la "non-propreté" sont les suivants: petits papiers, emballages et journaux, verre et débris de verre, mégots, déjections canines, dépôts sauvages, herbes, feuilles, tags, affiches et affichettes, souillures adhérentes. Pour une meilleure représentativité de la grille des indicateurs objectifs de propreté (IOP), elle a déterminé des typologies de secteurs spécifiques: commerce, gare, mairie, logements collectifs ou pavillonnaires, école, parcs et jardins, bureaux ou zone industrielle, site sportif. L'association a mis en place des outils de communication communs, ciblés sur certains types de salissures: les déjections canines, les déchets et les chewing-gums, les encombrants et les mégots.





**Denis Merville,**  
maire de Sainneville-sur-Seine (76), président de la commission Environnement et développement durable de l'AMF

### Quelle est la place de la propreté dans les politiques locales ?

**D. M. :** Qu'elles soient rurales ou urbaines, toutes les communes sont confrontées à la question de la propreté. Ce sont les salissures qui diffèrent. Le niveau d'incivisme n'est certes pas le même partout, mais tous les ans, il est nécessaire de balayer et d'aspirer les feuilles mortes ! C'est un enjeu : les efforts des uns et des autres contribuent à la qualité de vie de tous.

### Comment responsabiliser les usagers ?

**D. M. :** Nous menons des actions de sensibilisation dans les écoles à l'occasion de la semaine du développement durable. La pédagogie et le rappel au civisme fonctionnent bien. La verbalisation ne doit pas être automatique, mais certaines sanctions peuvent permettre une prise de conscience : contraindre au nettoyage ou au ramassage de leurs déchets les auteurs de salissures peut avoir plus d'impact. Ainsi, nous avons incité de jeunes taggeurs, avec l'accord de leurs parents, à nettoyer leurs graffitis. C'est une sanction plus constructive.

réflexion sur l'implantation des poubelles sur la voie publique et, plus largement, sur la collecte des déchets : est-il possible de réduire le nombre des ramassages ou de modifier les habitudes des usagers (notamment en installant des points d'apport volontaire), sans générer de dégradations de l'état de propreté de l'espace public ?

### Mieux communiquer

« Sur les dix dernières années, nous avons assisté à une course à la mécanisation pour gérer la propreté. Aujourd'hui, notre analyse indique que cela a surtout tendance à déresponsabiliser les usagers », constate Hervé Guillaume.

La sensibilisation des administrés est un facteur d'amélioration de la propreté. « Il faut

travailler sur le comportement des usagers pour qu'ils prennent conscience des enjeux et génèrent moins de salissures », indique Hervé Guillaume. Campagnes d'affichage, envoi de médiateurs – notamment pour les relations avec les maîtres des chiens –, pédagogie dans les écoles : les leviers d'action sont nombreux.

« La responsabilisation des citoyens est une meilleure solution que l'investissement à outrance », insiste Magali Ordas.

À Versailles, des interventions ont été programmées auprès des scolaires. « Le but est d'inculquer le respect du cadre public et des agents d'entretien : on

croise les personnes qui nettoient les villes, mais on ne les voit plus. Pour remédier à ce problème, les agents sont venus présenter leur activité aux élèves, explique l'élue. Dans ce cadre, un concours photo a été organisé : les enfants devaient photographier les agents d'entretien de l'espace public dans le cadre de leur travail. La participation a été très importante. »

La verbalisation intervient souvent en dernier recours et elle est la plupart du temps précédée par des avertissements, notamment lorsqu'il s'agit du dépôt des poubelles sur la voie publique en dehors des créneaux de collecte.

### “36 000 pour le tri”

L'Association des maires de France a lancé en partenariat avec Éco-emballages l'initiative “36 000 pour le tri”. Démarré au printemps 2011, ce programme national permet aux élus de se rencontrer et de partager leurs interrogations et leurs bonnes pratiques sur les thématiques touchant aux questions environnementales qui relèvent de leurs responsabilités. Parmi ces dernières, la propreté des espaces publics qui, selon l'AMF, est « une nécessité de salubrité et une condition incontournable du bien-vivre ensemble. Elle revêt également un double défi environnemental : protéger les sols, la faune et la flore des pollutions engendrées par les détritiques en tout genre et bien gérer la masse



des déchets ramassés ». Le but est de développer l'écocitoyenneté des usagers ainsi que de les responsabiliser : ils vivent

dans un même espace et « au-delà de l'hygiène publique, la propreté d'une commune garantit aussi un cadre de vie agréable et accueillant », précise l'AMF. ■

### L'initiative de Toulouse

La ville de Toulouse a lancé en 2010 les 100 mesures du défi propreté, organisées autour de quatre axes :

- l'observation, la surveillance, l'alerte ;
- le traitement, avec la mise en œuvre de mesures thématiques ;
- l'amélioration de l'organisation et la revalorisation des métiers de la propreté ;
- l'information et la sensibilisation.

Ces mesures ont de nombreuses visées : observer l'espace public et coordonner l'action, évaluer le plan propreté. Il s'agit aussi pour la ville de traiter les déjections canines et humaines, d'améliorer les diverses collectes, de réduire la production de mégots, mais également de modifier le traitement des surfaces pour les nettoyer (test de nouveaux produits de nettoyage sans solvant, désherbage sans produits phyto-sanitaires).

En ce qui concerne le métier des agents, Toulouse souhaite renforcer le lien entre la population et les agents de la propreté, ainsi que professionnaliser leur métier. Sur la sensibilisation, les plus jeunes sont une cible privilégiée. La ville s'est également attachée à revoir le dispositif des sanctions.